ID: 046-214600892-20240305-2024012-DE

23 779.30 €

Code INSEE 2024-012 MAIRIE DE DURAVEL

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Gérard CALASSOU, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :

242 973.10 €

- un déficit de fonctionnement de :

0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)

Nombre de membres en exercice :	13
Nombre de membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	12
VOTES : Contre O Pour	19.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L	EXERCICE
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	102 443.79 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	140 529.31 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	242 973.10 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
D Solde d'exécution d'investissement	-130 741.81 €

Besoin de financement F	=D+E	-106 962.51 €
AFFECTATION = C	=G+H	242 973.10 €
Affectation en réserves R 1068 en investissement     G = au minimum, couverture du besoin de financement F		106 962.51 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		136 010.59 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	1.00	0.00 €

(1)	maiquer i origine	. emprunt .	. subvent	ion :	ou autorinancement :	***************************************
(2)	Cupatuallament		accadalant la aprocadores	du bossis de fina		#15m

Certifié exécutoire par Gérard CALASSOU, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/03/2024 et de la publication le 08/03/2024.

A DURAVEL, le 05/03/2024.

<sup>(2)</sup> Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

<sup>(3)</sup> Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3. Chapître 5, § 4).

<sup>(4)</sup> Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnem Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administratif. (5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Recu en préfecture le 16/03/2024

Publié le 181031224 ID: 046-214600892-20240305-2024013-DE



Code INSE 2 0 2 4 - 0 1 3 MAIRIE DE DURAVEL

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Gérard CALASSOU, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de :

5 362.48 €

- un déficit d'exploitation de :

0.00 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de men	nbres en ex	ercice:	13
Nombre de men	nbres prése	ents :	11
Nombre de suff	rages expri	més :	12
VOTES: Cor	ntre O	Pour	12

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION D	E L'EXERCICE
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-1 301.70 €
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	
c. Résultats antérieurs de l'exercice	6 664 18 €
D 002 du compte administratif (si déficit)	0 004.10 €
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)	5 362.48 €
(si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement	1 221.45 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement	
1. Solde des l'estes à l'editser à ill'estissement	
Besoin de financement = e. + f.	0.00 €
AFFECTATION (2) = d.	5 362.48 €
Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0.00 €
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	5 362.48 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	
La colda des rectes à réaliser de la section d'exploitation p'est pas pris en compte pour l'affectation des r	ácultate d'avalaitation. Les sectes à sacliers de le continu

<sup>(1)</sup> Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

- (2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du CGCT
- (3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par Gérard CALASSOU, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/03/2024 et de la publication le 08/03/2024.

A DURAVEL, le 05/03/2024

geland CALASSO

Reçu en préfecture le 16/03/2024

Publié le 18/03/224

ID: 046-214600892-20240305-2024014-DE



#### 46089

### MAIRIE DE DURAVEL

Code INSEE 2 0 2 4 - 0 1 4ENERGIES RENOUVELABLES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Gérard CALASSOU, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

2 507.80 € - un excédent d'exploitation de : - un déficit d'exploitation de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de	membre	s en exer	cice :	13
Nombre de	membre	s présent	s:	11
Nombre de	suffrage	s exprimé	is:	12
VOTES:	Contre	0	Pour	12

<ul> <li><u>a.</u> Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)  dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif:</li> <li><u>c.</u> Résultats antérieurs de l'exercice  D 002 du compte administratif (si déficit)  R 002 du compte administratif (si excédent)  Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)  (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</li> </ul>	1 792.58 € 715.22 € 2 507.80 €
c. Résultats antérieurs de l'exercice  D 002 du compte administratif (si déficit)  R 002 du compte administratif (si excédent)  Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)	
D 002 du compte administratif (si déficit)  R 002 du compte administratif (si excédent)  Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)	
R 002 du compte administratif (si excédent) <b>Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)</b>	2 507.80 €
Résultat à affecter : $d. = a. + c.$ (1)	2 507.80 €
	2 307.00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement	17 859.99 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement = e. + f.	0.00€
AFFECTATION (2) = d.	2 507.80 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0.00€
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	2 507.80 €
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

- (1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.
- (2) Les règles d'affectation des résultats des règles SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du CGCT.
- (3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par Gérard CALASSOU, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/03/2024 et de la publication le 08/03/2024.

A DURAVEL, le 05/03/2024.

Reçu en préfecture le 16/03/2024

Publié le 18/03/224 ID: 046-214600892-20240305-2024015-DE



Code INSEE 2 0 2 4 - 0 1 5

MAIRIE DE DURAVEL

CCAS

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

Le Conseil d'Administration réuni sous la présidence de Gérard CALASSOU, Président.				
Le donseil d'Administration reuni sous la presidence de deraid d'Allacodo, l'Tesident.	Nombre de	membres en ex	cercice:	6
	Nombre de	membres prése	ents :	5
Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,	Nombre de	suffrages expri	més :	6
Constatant que le compte administratif fait apparaître :	VOTES:	Contre 🔾	Pour	6

- un excédent de fonctionnement de :

8 108.53 €

- un déficit de fonctionnement de :

0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEM	ENT DE L'EXERCI	CE
Résultat de fonctionnement		Management of the control of the con
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		7 212.09 €
B Résultats antérieurs reportés		
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		896.44 €
C Résultat à affecter		
= A+B (hors restes à réaliser)		8 108.53 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	***************************************	***************************************
D Solde d'exécution d'investissement		0.00 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		
Besoin de financement F	=D+E	0.00€
AFFECTATION = C	=G+H	8 108.53 €
Affectation en réserves R 1068 en investissement     G = au minimum, couverture du besoin de financement F		0.00 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		8 108.53 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

(1) Indiquer l'origine	: emprunt :	, subvention :	ou autofinancement	***************************************
(2) Eventuellement	nour la nart	evoédant la converture du her	coin de financement de la certion	dinvecticeement

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par Gérard CALASSOU, , compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/03/2024 et de la publication le 08/03/2024.

A DURAVEL, le 05/03/2024.

<sup>(3)</sup> Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).

<sup>(4)</sup> Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnem Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administratif.